commerce du Canada avait atteint le chiffre de $172,405,454, tandis qu'en 1896, il s'élevait à $239,025,360 : soit une augmentation totale de $66,619,906, pour la période de dix-huit années écoulées sous l'administration conservatrice. Consultons maintenant les relevés de notre commerce pour l'exercice terminé le 30 juin 1907, et nous verrons qu'il a atteint le chiffre de $617,964,952, soit pour une période de onze ans, un accroissement de $376,939,592. Ainsi, si l'on établit la comparaison entre la dernière période de onze ans et la période précédente de dix-huit ans, on constate que durant la première, la moyenne de l'augmentation du commerce canadien a été de neuf fois supérieure à celle de la dernière période. Ajoutons qu'au cours des onze années écoulées, par comparaison avec les dix-huit années précédentes, le commerce du Canada avec la Grande-Bretagne a pris un développement tout à fait remarquable. De 1878 à 1896, ce commerce a accusé un accroissement de $16,297,311, tandis que de 1896 à 1907, l'augmentation constatée est de $116,319,460. Ainsi, au cours de la dernière période, l'augmentation accusée par ce mouvement commercial l'emporte de onze fois sur le progrès réalisé durant la période précédente. Quant à notre commerce avec les Etats-Unis, son accroissement, durant la dernière période, l'emporte de douze fois sur celui de la période précédente.

Je ferai, en outre, observer que le commerce du Canada poursuit son mouvement ascensionnel. Ainsi, pour la période de quatre mois terminée le 31 octobre 1906, notre commerce avait atteint une totalité de $215,196,190; or, comparaison faite avec la période de quatre mois terminée le 31 octobre 1907, on constate que, dans cette dernière période, il a atteint le chiffre de $246,592,497. Ainsi, comme on le voit, pour les quatre mois terminés le 31 octobre 1907, relativement à la période correspondante de 1906, le progrès réalisé par notre commerce a été de $31,396,307.

Ajoutons que cet énorme développement commercial se poursuit d'une façon suivie et en tous sens. C'est avec bonheur que le peuple canadien peut constater que ce flot de prospérité commerciale ne connaît pas de reflux, et que ce mouvement poursuit sans cesse sa marche ascensionnelle. La question se pose ici, tout naturellement : à quelles causes faut-il attribuer cet énorme progrès? Disons tout d'abord, monsieur l'Orateur, que le pays est doté de terres riches et fertiles qui attirent l'immigration de toutes les parties du monde. Les ressources illimitées du Canada y appellent les capitaux de l'étranger. Rappelons encore que le pays est doté de banques et d'institutions financières offrant toute la sécurité voulue, ce qui tend à assurer davantage la stabilité financière et le crédit du pays. La stabilité du gouvernement est une autre cause qu'il faut signaler. Mais, indépendamment de ces diverses causes, quels sont les autres facteurs de cette prospérité inouïe ? Ce progrès est certainement dû, dans une mesure très appréciable, à la sage et prudente administration du gouvernement actuel. C'est à cette administration qu'il faut, dans une large mesure, attribuer le succès qui a couronné le développement de nos ressources, le rapide peuplement du Nord-Ouest, l'amélioration de nos voies de transport, le perfectionnement de l'outillage de nos canaux et de nos ports, l'approfondissement de nos voies navigables, l'amélioration du chenal navigable du Saint-Laurent, les progrès réalisés dans le transport de nos marchandises de nature périssable, le perfectionnement de nos têtes de ligne et du service des steamers naviguant sur les océans, la création d'un corps de commissaires commerciaux, en dehors du Canada, sur un excellent pied commercial. Voilà, en raccourci, quelques-unes des réformes accomplies par le gouvernement actuel, et c'est à ces facteurs qu'est dû l'énorme développement de notre commerce.

Un autre légitime sujet d'orgueil et de satisfaction pour notre peuple, c'est de savoir que ce merveilleux développement de notre commerce s'est réalisé, sans qu'il en soit résulté une augmentation de notre dette nationale. En 1896, la dette publique, au Canada, s'élevait à $258,497,432. Jusqu'au 31 mars 1907, elle s'élevait à $263,671,859, soit un accroissement d'un peu plus de $5,000,000 depuis 1896. Au cours des dix-huit années précédentes, notre commerce ne s'était accru que de $66,000,000, tandis que notre dette publique, au cours de cette même période, s'était augmentée de $118,000,000. Etablissons bien la comparaison entre les deux situations. Sous le régime en vigueur depuis onze ans, l'augmentation de notre commerce s'élève à $378,000,000, tandis que notre dette qublique ne s'est accrue que de $5,000,000. Si au cours de ces onze années, la proportion entre l'accroissement du commerce et celui de la dette publique se fût maintenue à l'allure des dix-huit années précédentes, notre dette nationale aurait atteint aujourd'hui le chiffre de $600,000,000.

Un autre légitime sujet d'orgueil et de satisfaction, c'est de savoir que notre dette, par tête de la population qui, en 1896, était de $50.71, est réduite aujourd'hui à $40. Il est vrai que dans la réalisation de ce merveilleux système de développement nos dépenses se sont grossies mais, en revanche, nous constatons avec bonheur que le chiffre de nos recettes s'est également relevé. De toute cette dépense de deniers publics effectuée, dix-huit années durant, par l'ancien gouvernement conservateur, il n'a guère découlé de résultats durables, tandis que les dépenses exécutées au cours de la dernière période de onze années ont été fertiles en bons rendements.

Bien que nous ayons entrepris la construction d'un réseau transcontinental national et consacré, au cours des neuf mois